



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2012

Nombre de conseillers :

En exercice	: 19
Présents	: 13
Votants	: 16

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VERGÉ, Maire.

Présents :

Mesdames Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Claudine BROSSERON, Amapola GARRIC, Sophie GILLAUX, Joëlle ROBIN, Cathy TABORSKI et Messieurs Jean-Michel DELCHER, Grégory FRÉCHOU, Christian GABIS, Thierry HUGUET, André LAPASSET.

Pouvoirs :

Monsieur Christian LAMARQUE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DELCHER.
Monsieur Jean-Christophe SOULIÉ donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre VERGÉ.
Monsieur Roger BOREL donne pouvoir à Monsieur Christian GABIS.

Absents :

Mesdames Cathy AMOROS et Anne-Marie MELLET-BARBOULE et Monsieur Bernard POMMET.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Ouverture de la séance à : 21 heures.

Secrétaire de séance : Madame Cathy TABORSKI.



Monsieur le Maire avant de passer à l'examen de l'ordre du jour demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections éventuelles à apporter au dernier procès-verbal du Conseil Municipal. En l'absence de remarque il considère qu'il est adopté.

5-1 – FINANCES : Offre de concours de l'association « Dessine-moi un terrain de Basket » pour la réalisation d'un terrain de Basket.

Monsieur le Maire rappelle que le 11 septembre 2008, le Conseil Municipal de la Commune de Brax a reçu et accepté à l'unanimité l'Offre de Concours de l'Association « Dessine-moi un terrain de Basket » pour la réalisation d'un terrain de basket extérieur (pratique classique 5X5) sur les parcelles communales A n°1317 et 1319 comme terrain d'accueil de cette réalisation.

Entre temps, la démarche de l'Association, qui s'articule juridiquement autour du principe d'une "Offre de Concours à Travaux Public" a suscité l'intérêt de la Fédération Française de Basket Ball. En effet, engagée depuis plusieurs années dans une stratégie visant à l'émergence et au développement de la pratique de basket 3X3 (1 seul panier), la FFBB entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle en partenariat étroit avec la FIBA (Fédération Internationale).

Annoncé comme possible sport de démonstration en 2016 à Rio et comme véritable sport olympique en 2020, le 3X3 va très rapidement séduire au regard de sa future exposition mais également par le côté très spectaculaire qu'il va engendrer, des petits tournois de quartier aux plus grands tournois internationaux.

Ainsi, la FFBB souhaite désormais « porter » la démarche innovante de l'Association « Dessine-moi un terrain de Basket », à la réalisation de terrains 3X3 et élargir ce "modèle" de solidarité, en partenariat avec l'Association des Maires de France, à tout le territoire national.

Un projet collaboratif entre la Ligue des Pyrénées de Basket-ball et l'Association « Dessine-moi un terrain de basket » vise à mettre en œuvre un dispositif alliant la réfection de terrains extérieurs - par le biais d'un apport de mécénat d'entreprises régionales - au bénéfice de municipalités de Midi- Pyrénées avec un lien social vers le club référent, la maison de quartier ou autre structure permettant à des jeunes de s'approprier ce nouvel espace, le faire vivre, l'entretenir.

L'Association « Dessine-moi un terrain de Basket » nous propose de recevoir - dans le cadre de cette Offre de Concours - le tout premier terrain de basket en Midi-Pyrénées pour la pratique de 3X3 sur une partie de la parcelle communale AK n°34, en lieu et place à l'Offre de Concours du 11 septembre 2008.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Cathy Taborski qui présente le projet qui sera réalisé d'ici la fin de l'année 2012.

- Il s'agit donc d'un terrain de basket pour la pratique 3X3 de dimension 15X14 m, soit une surface totale de 19x18 m,
- Ce terrain sera réalisé suivant la proposition établie par l'entreprise Mallet pour un montant de 29 963,00 € HT,
- Il sera réalisé par l'association « Dessine-moi un terrain de basket » grâce à un mécénat d'Entreprises régionales,
- Il sera destiné à la pratique du basket 3X3,
- La commune réalisera l'aménagement végétal pour sécuriser l'utilisation du terrain,

Après cet exposé, le Conseil Municipal délibère et décide :

- D'accepter l'offre de concours de l'association « Dessine-moi un terrain de basket » pour la réalisation d'un terrain de basket extérieur tel qu'il vient d'être décrit,
- De mettre à leur disposition pour la durée des travaux, une partie de la parcelle communale lieu-dit Laprade AK 34 comme terrain d'accueil de leur réalisation, sans contrepartie,
- De s'engager à entretenir ce terrain « en bon père famille », comme pour les diverses installations communales,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette offre de concours.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40